

AUVERGNE > CLERMONT-FERRAND 27/11/14 - 11H12

Trafic d'armes et de drogue : les quatre suspects écroués



Lors des perquisitions, un arsenal impressionnant a été découvert : kalachnikov, pistolet mitrailleur, carabines 22 long rifle, fusil calibre 12, pistolets automatiques, mais aussi des milliers de munitions, un kilo de cocaïne et 15.000 euros en numéraire. - Pierre COUBLE

Les quatre hommes mis en examen dans le cadre d'une enquête portant sur un trafic mêlant armes de guerre et drogue, à Clermont-Ferrand (voir notre édition précédente), ont été incarcérés avant-hier.

Les audiences devant le juge des libertés et de la détention se sont étirées jusque dans la nuit de mardi à mercredi. Le magistrat a suivi les

réquisitions du procureur et ordonné le placement en détention des quatre suspects, âgés de 27 à 54 ans.

La tête présumée du réseau est un Clermontois de 48 ans. Devant le juge d'instruction, comme pendant les quatre jours de sa garde à vue, il a choisi de se taire. « Attention aux conclusions hâtives, prévient son avocat, Me Canis. J'attends de voir les preuves avancées par les policiers pour savoir ce que l'on lui reproche. »

Ce quadragénaire est déjà un (très) vieux routier des tribunaux et des prisons. Il a signé son premier coup d'envergure – un braquage – dès l'adolescence. L'aventure s'était achevée en 1984 devant la cour d'assises des mineurs du Puy-de-Dôme. L'incarcération ne calme pas ses ardeurs. Une nuit d'avril 1990, les gardiens de la maison d'arrêt de Riom l'avaient intercepté in extremis sur une passerelle, en compagnie d'une dizaine de codétenus. La cordée s'appêtait à se faire la belle, après avoir creusé un trou dans le mur de sa cellule avec un pied de table... Il voulait être... policier

Au fil des ans, notre homme empile les rechutes et les condamnations. Il est encore à l'œuvre le 24 septembre 1997, lors du braquage de la banque Chalus à Riom. Ce jour-là, il avait fait irruption dans l'agence en compagnie d'un complice, n'hésitant pas à utiliser un client comme bouclier. Les malfrats armés et masqués avaient emporté 170.000 francs. Avant d'être coincés, deux jours plus tard, à Salon-de-Provence.

Jugé en 1999 dans cette énième affaire, le Clermontois avait écopé de huit ans de réclusion. Lors de son procès, il avait évoqué son projet avorté de devenir... policier. « Pas par amour des armes, mais pour l'encadrement et l'esprit de corps », avait-il tenu à préciser.

Stéphane Barnoin
PUY-DE-DOME
AUVERGNE